Case
folio
FRC
9502

COMPTE
DE
LA CAISSE
DE
L'EXTRAORDINAIRE.

Au 28 Février 1791.

NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO · THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO

CAISSE DE L'EXTRAORDINAIRE.

ÉTAT des Recettes et Dépenses faites à la Caisse de l'Extraordinaire pendant le mois de Février 1791, & situation de ladite Caisse au 28 dudit Mois.

ASSIGNATS.

CAISSE A TROIS CLEFS.

Compte du Mois.

		l.	s.	d.
Il y avoit au 31 Janvier 1791	65,000,000			
Il a été signé & remis, pendant Février, suivant divers Procès-verbaux	235,685,000			
TOTAL	300,685,000			
Il a été retiré de cette Caisse & remis au Tréforier, suivant Procès-verbaux	154,685,000			
RESTE au 28 Février	146,000,000			

Compte Général.

Il avoit été remis dans cette Caisse, suivant le compte fourni le 31 Janvier 1791	200,000,000				
Il y en a eu de signés & remis pendant Février 1791	235,685,000				
TOTAL	435,685,000				
Il en avoit été retiré & remis à M. le Couteulx, à l'époque du 31 Janvier 1791	135,000,000	l.	s.	d.	289,685,000
Il en a été retiré & remis à M. le Couteulx, pendant Février	154,685,000				
RESTE EN CAISSE, *pareil à celui ci-dessus*	146,000,000				

CAISSE DE GESTION.

COMPTE DU MOIS.

Il y avoit au 31 Janvier, suivant le compte fourni, ...				6,716,818 11 6
Il a été retiré de la Caisse à trois Clefs, & remis au Trésorier, pendant Février . .				154,685,000
TOTAL				161,401,818 11 6

DÉPENSE.

ÉCHANGE.	Promesse d'Assignats & billets de Caisse d'Escompte			13,135,400	
VERSEMENT au Trésor public.	Conformément au Décret du 12 Janvier 1791 & pour solde	10,236,000			
	Conformément au Décret du 6 Décembre 1790	5,000,000		81,281,000	
	Conformément à celui du 12 Février 1791, à compte. .	66,045,000			
LIQUIDATIONS.	Assignations sur les Domaines .	3,866,325			
	Actions de l'ancienne Compagnie des Indes	345,037	10		
	Assignats libres.	260,000			
	Billets des Domaines	1,450,900			
	Emprunt de 100 millions de Décembre 1782.	4,176,742	4 3		
	Idem. de 125 millions de Décembre 1784	1,241,000			
	Idem. de 80 millions de Décembre 1785	1,948,800			121,411,431 9 9
	Idem. de la Ville de 1786 . .	276,000			
	Loterie d'Octobre 1780 . . .	1,109,400			
	Loterie d'Avril 1783	826,740			
	Loterie d'Octobre 1783 . . .	2,109,380			
	Loterie des Hôpitaux	195,300			
	Offices de Charges supprimées.	1,295,724	17 2		
	Reconnoissances d'Effets suspendus	6,704,637	5		
	Rentes de 20 liv. & au-dessous	12,084	15 4		
	Emprunt du ci-devant Clergé .	64,333	6 8		
	Reconnoissances de Liquidation pour décompte de Pensions .	95,040	12		
		25,977,445	10 5		
	Intérêts avancés pour le compte du Trésor public	290,522	19 4	26,267,968 9 9	
COUPONS	d'Assignats remboursés.			727,063	
	RESTE EN CAISSE, au 28 Février.				39,990,387 1 9
	Nota. Il a été délivré des Ordonnances sur la Caisse de l'Extraordinaire pour.				27,509,031 11 9
	Il n'en a été présenté au payement que pour				26,267,968 9 9
	RESTE A RENTRER.				1,241,063 2

COMPTE GÉNÉRAL DES ASSIGNATS.

Il a été remis au Tréſorier, juſqu'au 28 Février, SAVOIR :

En Aſſignats de premiere création . . . . . 400,000,000l. ſ. d.

En Aſſignats de la ſeconde création, SAVOIR :

Suivant le compte arrêté au 31 Janvier . . . . . 135,000,000l. ſ. d.
En Février 1791 . . . . . 154,685,000 } 289,685,000

689,685,000

DÉPENSE.

ÉCHANGE.
- Des Billets & promeſſes d'Aſſignats de la Caiſſe d'Eſcompte, ſuivant le compte fourni au 31 Janvier 302,281,200
- Pendant Février 13,135,400

315,416,600

VERSEMENT au Tréſor public.
- Suivant le compte fourni au 31 Janvier, 179,380,000 livres, qui n'ont conſommé en Aſſignats, à cauſe des Coupons qui y étoient joints, que . . . . . 178,211,000l. ſ. d.
- En Février 81,281,000

} 259,492,000

LIQUIDATIONS.
- Suivant le compte fourni au 31 Janvier 45,637,872 8 6
- Pendant Février 26,267,968 9 9

} 71,905,840 18 3

COUPONS rembourſés.....
- Suivant le compte fourni au 31 Janvier 2,153109
- Pendant Février 727,063

} 2,880,172

649,694,612 18 3

RESTE EN CAISSE au 28 Février, pareil à celui ci-contre 39,990,387 1 9

CONTRIBUTION PATRIOTIQUE.

Compte du Mois.

	l.	s.	d.
Il y avoit dans la Caisse de l'Extraordinaire, au 31 Janvier 1791	580,148	3	
Il a été reçu pendant Février.	1,443,407	11	9
TOTAL	2,023,555	14	9
Restitué pour double emploi	1,650		
RESTE en Caisse, au 28 Février	2,021,905	14	9

Compte Général.

Il a été attribué au Trésor public				35,000,000	
Sur quoi il a reçu					
	l.	s.	d.		
Suivant le compte fourni au 31 Janvier 1791	31,312,679	5	11	31,312,679	5 11
Il y a dans la Caisse de l'Extraordinaire	2,021905	14	9		
TOTAL de la Recette sur la Contribution patriotique	33,334,585		8		
Il revient au Trésor public, pour compléter les 35 millions décrétés.				3,687,320	14 1

DOMAINES NATIONAUX.

FRUITS, REVENUS, &c.

	l.	s.	d.
Il en avoit été reçu au 31 Janvier	63,624	16	6
Pendant Février	4,364,312	11	6
TOTAL	4,427,937	8	

CAPITAUX.

Il en avoit été reçu, au 31 Janvier	2,238,864	8	8
Pendant Février	16,277,003	11	
TOTAL	18,515,867	19	8

DÉCIMES.

Il en avoit été reçu, au 31 Janvier	1,796,273	6	3
Pendant Février	318,007	17	8
TOTAL	2,114,281	3	11

RECETTE EXTRAORDINAIRE.

En Février	78,180	15	4

Récapitulation des Recettes

Dont le produit doit servir à éteindre les Assignats.

Domaines Nationaux.	Fruits	4,427,937	8	
	Capitaux	18,515,867	19	8
		22.943,805	7	8
Décimes		2,114,281	3	11
Recettes extraordinaires		78,180	15	4
TOTAL		25,136,267	6	11

Dépenses.

Brulemens faits.	Suivant Procès-verbal du 24 Déc. 1790, ci-joint.	1,000,000	
	Suivant *idem.* du 8 Janvier. *idem.*	1,500,000	
	Suivant *idem.* du 31 dudit. *idem.*	1,500,000	
	Suivant *idem.* du 12 Février. *idem.*	4,000,000	15,000,000
	Suivant *idem.* du 18 dudit. *idem.*	3,000,000	
	Suivant *idem.* du 25 dudit. *idem.*	4,000,000	
RESTE en Caisse au 28 Fevrier.		10,136,267	6 11

* *Nota.* Sur cette somme il a été brûlé le 4 Mars 8 millions qui ne seront compris que dans le Compte dudit mois de Mars.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Des restants en Caisse au 28 Février 1791.

DANS LA CAISSE A TROIS CLEFS.

En Assignats	146,000,000l.	s.	d.

DANS LA CAISSE DE GESTION DU TRÉSORIER.

Sur les Assignats à lui délivrés	39,990,387	1	9
Sur la Contribution patriotique.	2,021,905	14	9
Sur les Domaines Nationaux & Décimes, en Assignats annullés.	10,136,267	6	11
TOTAL de ce qui existe en Caisse, au 28 Février 1791. . . .	52,148,560	3	5

Je soussigné Trésorier de la Caisse de l'Extraordinaire, certifie le présent Etat véritable & conforme à mes Registres, arrêtés au Vingt-huit Février 1791. A Paris, le cinq Mars 1791.

Signé LECOUTEULX.

Vû & vérifié par nous Commissaire du Roi, Administrateur de ladite Caisse. A Paris, le 5 Mars 1791.

Signé AMELOT.

24 *Décembre* 1790.

1,000,000 liv.

97 Assignats de 200 liv.....19,400 liv.
142 Idem de 300.....42,600
938 Idem de 1,000..... 938,000

1,000,000 liv.

L'an mil sept cent quatre-vingt-dix, le vingt-quatre Décembre, heure de midi, Messieurs les Commissaires de l'Assemblée Nationale, pour la fabrication des Assignats, décrétés les seize & dix-sept Avril dernier, Messieurs les Commissaires de ladite Assemblée, pour la fabrication des nouveaux Assignats, décrétés le vingt-neuf Septembre, Messieurs les Commissaires de ladite Assemblée, nommés pour surveiller la Caisse de l'Extraordinaire, Monsieur l'Administrateur de la Caisse de l'Extraordinaire, se sont rendus à ladite Caisse de l'Extraordinaire, sise rue Montorgueuil, où étant, il a été procédé en leur présence, au compte & recensement desdits Assignats de deux cens livres, trois cens livres & mille livres, annullés & biffés, les seize, dix-sept & vingt-quatre Décembre, présent mois, desquels Assignats les séries & numéros se trouvent écrits en tête du procès-verbal; le nombre desdits Assignats s'étant trouvé au complet, ils ont été renfermés, par Monsieur le Couteulx, Trésorier de l'Extraordinaire, en présence des Commissaires & du Public, dans une cage de fer, & ils ont été brûlés, & ont, lesdits Sieurs Commissaires, Administrateur & ledit Trésorier de la Caisse de l'Extraordinaire, signé lesdits jour & an que dessus. *Signé*, Charles de Croix, F. J. le Dean, la Borde de Mereville, Papin, Coudere, Reubell, Sary, Charles-François Duval, Amelot, Camus & le Couteulx.

8 *Janvier* 1791.

1,500,000 liv.

L'AN mil ſept cent quatre vingt-onze, le huit Janvier, heure de midi, Meſſieurs les Commiſſaires de l'Aſſemblée Nationale, pour la fabrication des Aſſignats, décrétés les ſeize & dix-ſept Avril dernier, Meſſieurs les Commiſſaires de ladite Aſſemblée pour la fabrication des nouveaux Aſſignats décrétés le vingt neuf ſeptembre dernier, MM. les Commiſſaires de ladite Aſſemblée, nommés pour ſurveiller la Caiſſe de l'Extraordinaire, M. l'Adminiſtrateur de la Caiſſe de l'Extraordinaire, ſe ſont rendus à ladite Caiſſe ſiſe rue Montorgueil, où étant il a été procédé en leur préſence, au Compte & recenſement des Aſſignats de mille livres annullée & biffés les trois & huit janvier, préſent mois, leſquels Aſſignats, les ſéries & numéros, ſe trouvent annexés au préſent procès-verbal; le nombre deſdits Aſſignats s'étant trouvé au complet de *Quinze cents*, ils ont été renfermés par M. le Couteulx, Tréſorier de l'Extraordinaire, en préſence deſdits Commiſſaires & du public, dans une cage de fer, & ils ont été brûlés, & ont leſdits Commiſſaires, Adminiſtrateur, & ledit Tréſorier de ladite Caiſſe, ſigné leſdits jour & an que deſſus. *Signé*, CHARLES DE CROIX, REUBELL, PAPIN, LABORDE DE MEREVILLE, CHARLES-FRANÇOIS DUVAL, AMELOT, & LE COUTEULX.

31 *Janvier* 1791.

1,500,000 liv.

L'AN mil ſept cent quatre-vingt-onze, le trente-un Janvier à une heure après-midi, MM. les Commiſſaires de l'Aſſemblée Nationale pour ſurveiller la Caiſſe de l'Extraordinaire, & M. Amelot, Adminiſtrateur proviſoire de ladite Caiſſe, ſe ſont rendus à ladite Caiſſe, ſiſe rue Montorgueil, où étant, il a été procédé en leur préſence, au compte & recenſement de ſoixante-deux Aſſignats de deux mille livres, biffés; mille ſoixante-quatre *idem* de mille livres; deux de cinq cents livres *idem*; ſix cents vingt-deux *idem*, de trois cents livres, & ſix cents vingt-deux, *idem*. de deux cents livres, faiſant en totalité la ſomme de *quinze cents mille livres*, leſquels Aſſignats, les ſéries & numéros ſe trouvent annexés au préſent Procès-verbal, & le nombre s'étant trouvé au complet de *deux mille trois cents*, ils ont été renfermés par M. le Couteulx, Tréſorier de l'Extraordinaire, en préſence deſdits Commiſſaires & du Public, dans une cage de fer, & ils ont été brûlés, & ont leſdits Commiſſaires, Adminiſtrateur & Tréſorier de ladite Caiſſe, ſigné leſdits jour & an que deſſus. *Signé*, CHARLES DE CROIX, CAMUS, AMELOT & LE COUTEULX.

12 *Février* 1791.

4,000,000 liv.

L'AN mil ſept cent quatre-vingt-onze, le douze Février, à une heure après midi, Meſſieurs les Commiſſaires de l'Aſſemblée Nationale, pour ſurveiller la Caiſſe de l'Extraordinaire, & Monſieur Amelot, Adminiſtrateur proviſoire de ladite Caiſſe, ſe ſont rendus à ladite Caiſſe, ſiſe rue Montorgueil, où étant, il a été procédé en leur préſence, au compte & récenſement de mille trente-trois Aſſignats de deux mille livres chacun biffés, huit cents cinquante-huit *idem*, de mille livres, *idem*, dix-huit cents vingt, *idem*, de trois cents livres, *idem*, deux mille cinq cents quatre, *idem*, de deux cents livres, *idem*, cinquante-un, *idem*, de cinq cents livres, *idem*, vingt-cinq, *idem*, de cent livres, *idem*, & vingt-quatre, *idem*, de cinquante livres, *idem*, faiſant en totalité la ſomme de *quatre Millions* de livres, leſquels Aſſignats, les ſéries & numéros, ſe trouvent détaillés dans quatre Bordereaux, paraphés à chaque page par Nous, & le nombre s'étant trouvé au complet, de ſix mille trois cents quinze Aſſignats, ils ont été renfermés par Monſieur le Couteulx, Tréſorier de l'Extraordinaire, en préſence deſdits Commiſſaires & du Public, dans une cage de fer, & ils ont été brûlés, & ont, leſdits Commiſſaires, Adminiſtrateur & Tréſorier de ladite Caiſſe, ſigné leſdits jour & an que deſſus. *Signé*, CHARLES DE CROIX, CAMUS, AMELOT & LE COUTEULX.

18 *Février* 1791,

3,000,000 liv.

L'AN mil sept cent quatre-vingt-onze, le dix-huit Février à une heure après-midi, MM. les Commissaires de l'Assemblée Nationale pour surveiller la Caisse de l'Extraordinaire, & M. Amelot, Administrateur provisoire de ladite Caisse, se sont rendus à ladite Caisse, sise rue Montorgueil, où étant, il a été procédé en leur présence, au compte & récensement de neuf cent cinquante-quatre Assignats de deux mille livres chacun, biffés; trois cents cinquante-deux *idem*, de mille livres *idem*; douze cents quinze *idem*, de trois cents livres *idem*; dix-sept cent trente-quatre *idem*, de deux cents livres *idem*; quarante-neuf *idem*, de cinq cents livres *idem*; onze *idem*, de cent livres *idem*; cinq *idem*, de soixante livres *idem*; dix-huit *idem* de cinquante livres *idem*; trois *idem*, de trois cents livres *idem*; un *idem*, de mille livres *idem*, faisant en totalité la somme de *trois millions de livres*, desquels Assignats les series & numéros se trouvent détaillés dans quatre Bordereaux, paraphés à chaque page par Nous, & seront inscrits sur un régistre qui sera déposé à la Bourse pour être communiqué au Public, & le nombre s'étant trouvé au complet de *quatre mille trois cents quarante deux Assignats*, ils ont été renfermés par M. le Couteulx, Tréforier de l'Extraordinaire, en présence desdits Commissaires & du Public, dans une cage de fer & ils ont été brûlés, & ont lesdits Commissaires, Administrateur & Tréforier de ladite Caisse, signé lesdits jour & an que dessus. *Signé*, REUBELL, CAMUS, AMELOT, LA BORDE DE MEREVILLE, PAPIN, DUPONT, LE COUTEULX.

25 Février 1791.

4,000,000.^{tt}

L'AN mil ſept cent quatre-vingt-onze, le vingt-cinq Février, à une heure après-midi, MM. les Commiſſaires de l'Aſſemblée Nationale, pour ſurveiller la Caiſſe de l'Extraordinaire, & M. Amelot, Adminiſtrateur proviſoire de ladite Caiſſe, ſe ſont rendus à ladite Caiſſe, ſiſe rue Montorgueil, où étant, il a été procédé en leur préſence, au compte & récenſement de Sept cents quatre-vingt-ſept Aſſignats de Deux mille livres chacun biffés, Onze cents vingt-trois de Mille livres, Soixante-ſeize de Cinq cents livres, Deux mille cent quatre-vingt-ſept de Trois cents livres, Deux mille neuf cents trente-huit de Deux cents livres, Soixante-un de Cent livres, Cinq de Soixante livres, Vingt-huit de Cinquante livres, Quarante-cinq de diverſes Séries de Trois cents livres, faiſant en totalité la Somme de Quatre Millions de livres; deſquels Aſſignats, les Séries & Numéros ſont détaillés dans quatre Bordereaux paraphés à chaque page, par Nous, & ſeront inſcrits ſur un Regiſtre qui ſera dépoſé à la Bourſe, pour être communiqué au Public: Et le nombre s'étant trouvé au complet de Sept mille deux cents cinquante Aſſignats, ils ont été renfermés par M. Le Couteulx, Tréſorier de l'Extraordinaire, en préſence des Commiſſaires & du Public, dans une cage de fer, & ils ont été brûlés; & ont leſdits Commiſſaires, Adminiſtrateur & Tréſorier de ladite Caiſſe, ſigné leſdits jour & an que deſſus. *Signé* AMELOT, REUBELL, CAMUS, LA BORDE, DE MEREVILLE, LE COUTEULX.